

**COMMUNE DE LANGUEUX**  
**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 08 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                      Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean-Yves HINAULT, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT

Absents excusés                      Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Amandine ANDRE (pouvoir donné à Françoise HURSON), Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Michaël BAUDET (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Christophe MINAUD (pouvoir donné à Marie-Noëlle MORISE)

Secrétaire                              Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-92

**NOEL A LANGUEUX : ENCARTS PUBLICITAIRES AUTOUR DE LA PATINOIRE EPHEMERE**

Rapporteur :                          Madame Malorie MEHEUST, 1<sup>ère</sup> Adjointe en charge du Développement Economique et de l'Administration Générale

Dans le cadre des animations de fin d'année, la Municipalité a décidé de faire installer une patinoire synthétique en cœur de ville. Cette structure de glisse permettra à 35 patineurs d'évoluer simultanément sur une surface de 144 m<sup>2</sup>. Elle sera ouverte au public de 15h à 20h, du 17 au 25 décembre 2022 inclus.

Le transport, l'installation et le démontage, le plancher et les matériels nécessaires au fonctionnement sont prévus et fournis par la société de location. Une entreprise de gardiennage sera présente sur site du 16 au 26 décembre, de 20h à 8h.

Deux chalets en bois seront positionnés à proximité : l'un permettra d'entreposer les patins, l'autre complétera la féerie de Noël et sera mis à destination du Père Noël.

La Ville offre la possibilité aux artisans et commerçants langueusiens, de réserver un emplacement publicitaire sur une banderole qui sera fixée sur les barrières de sécurité de la patinoire, moyennant un tarif forfaitaire de 70€ l'encart (logos uniquement).

Au regard de l'ensemble des éléments exposés, **il vous est proposé :**

- de valider le principe d'installer une patinoire synthétique en cœur de ville à l'occasion de Noël 2022 ;
- de réaliser une banderole publicitaire qui sera implantée autour de la patinoire ;
- d'y faire inscrire les logos des artisans et commerçants qui auront réservé un encart, moyennant une participation forfaitaire de 70 € l'emplacement.  
La recette escomptée sera encaissée au compte 70388 du budget communal ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**